

laïque qui refuserait qu'existe en son sein des religions. Dans cette direction il estime que ce fut une erreur d'avoir considéré le voile comme un signe religieux et non comme une rupture d'égalité entre les hommes et les femmes.

Sa position se résume en trois mots : **formation, dialogue, connaissance.**

En conclusion, et après le travail des ateliers, nous pouvons résumer les débats de la manière suivante :

Respecter et honorer le travail des élus. En parler dans les assemblées, dans les rencontres, les mettre au cœur des discussions qui peuvent avoir lieu sur le devenir de notre société. Les élus sont au cœur des difficultés de notre société.

Notre responsabilité est de **faire connaître ce que font les élus**, nationaux, locaux, sociaux et syndicaux. Mais ils ont aussi besoin d'être écoutés. Il faut donc les **lieux de dialogue entre élus et communautés chrétiennes.**

Nous avons souhaité en particulier que puissent être établis des liens plus importants entre la catéchèse et la vie dans la société, pour que dès le plus jeune âge, la religion prenne sa place dans la vie quotidienne.

Nous avons souhaité que des initiatives comme « la Politique une Bonne Nouvelle » puissent être développées et proposées à un plus grand nombre de jeunes.

Nous avons demandé que les **communautés chrétiennes consultent les élus** pour mieux connaître leurs besoins, mais aussi pour leur apporter leurs problèmes et leurs difficultés.

Afin de pouvoir mieux être présent dans le monde politique, comme nous y invite le Pape François, il **faut interpeller des chrétiens en vue d'une prise de responsabilité.** Les questions sur la famille sur l'éthique, sur les solidarités, nécessitent des réponses dans l'ordre de l'organisation de la cité c'est-à-dire du politique.

Il est temps de revisiter avec les élus, la mise en œuvre de la devise républicaine et en particulier de la fraternité.

agenda



Renseignements et inscription auprès de Chrétiens en FORUM, tél. : 01 43 31 74 74 ou mail : forum@cef.fr

- **Samedi 3 OCTOBRE : Angers (49)**
Session de formation pour les élus locaux
« Vivre la laïcité dans le cadre communal »
en partenariat avec l'UCO.
- **Samedi 10 OCTOBRE : Manosque (04)**
« Quelle laïcité, pour quelle fraternité ? »
forum pour les responsables locaux
- **Du 16 au 18 OCTOBRE : Lourdes (65)**
Pèlerinage annuel des chrétiens élus
- **Samedi 7 NOVEMBRE : Lille (59)**
« La Pauvreté, une ressource ? »
Forum pour les élus locaux
en partenariat avec le Secours Catholique et l'ICL

Rencontre

Par François SOULAGE
Président

> Retour sur la rencontre « De la présence chrétienne en politique »

Cette rencontre organisée le 8 juin dernier à l'initiative de Chrétiens en Forum, en collaboration avec le Service Pastoral d'Études Politiques et la Fédération Protestante de France, avait pour objectif de réunir les chrétiens responsables des relations avec les élus politiques, afin de réfléchir ensemble au message chrétien utile aujourd'hui aux élus.

> Intervention de Mme Elena Lasida :
« Comment les religions peuvent jouer un rôle positif au cœur des tensions sociales ? »

Pour Elena Lasida la politique a trois ressources qui permettent de revisiter l'engagement et qui conduisent à l'option préférentielle pour les pauvres.

La **première ressource** dont dispose un responsable politique est la **dimension collective de son action** qui donne sens à la politique. Celle-ci doit être d'abord orientée vers l'espérance et non vers la sécurité. Cette espérance qui ouvre quelque chose de nouveau, qui a un lien avec la Résurrection. Pour les chrétiens, la question du « vivre ensemble » touche la construction d'une communauté humaine ; cela rejoint l'idée

du bien commun, différent de l'intérêt général : ce dernier repose sur l'utilité, donc sur le calcul. La notion de bien commun repose d'abord sur des biens à partager entre tous. Ainsi, le bien commun, c'est ce qui relie les personnes et constitue une communauté.

L'**option préférentielle pour les pauvres** donne son sens à la politique dès lors que celle-ci se donne le temps d'entendre la parole des précaires. Le politique doit rechercher à travers cette parole, l'occasion de mettre en œuvre une relation égalitaire avec chacun. Il ne peut être question d'isoler des mesures qui seraient spécifiquement destinées aux plus fragiles. Le précaire fait partie de la communauté, et les mesures qui sont prises doivent être analysées en ce qu'elles apportent en particulier aux plus fragiles. On évite ainsi toute stigmatisation à travers des mesures qui ne seraient destinées qu'à cette seule catégorie des pauvres.

La **seconde ressource** sur laquelle s'appuie le politique est **l'avenir**. Ce que l'on demande aux politiques est la sécurité, la garantie des risques. Or pour nous chrétiens, l'avenir c'est l'espérance de la Résurrection.

La politique ne peut en effet garantir l'avenir, mais elle doit ouvrir la promesse d'un avenir possible. C'est cette promesse qui nous met en marche vers quelque chose de nouveau. L'engagement chrétien en politique s'explique par cette promesse en lien avec celle faite par Dieu à Abraham.

L'option préférentielle pour les plus pauvres nous rappelle que la création d'un avenir pour ceux-ci ne tient pas du bricolage mais au contraire dépend de la capacité donnée à chaque personne d'apporter quelque chose au bien commun en déployant sa richesse. Les pauvres sont des créateurs, mais leurs créations ne sont pas reconnues. Or la promesse s'adresse à tous et on ne peut se contenter de combler les maux des plus pauvres. Il faut réinstaller ceux-ci dans l'ensemble de la communauté. L'Arche de Jean Vannier doit nous servir d'exemple. Ce que fait l'Arche démontre que toute personne souffrant d'un handicap peut vivre pleinement dans notre société à condition de laisser sa place à l'inconnu et à la surprise. Cet exemple est d'autant plus important que la communauté de l'Arche est le générateur du service civique...

La troisième ressource qui permet d'éclairer l'engagement politique est la notion de **différence**. Celle-ci est aujourd'hui perçue comme une menace. C'est l'exemple de l'immigration. Or il n'y a pas de communauté sans différence. Pour vivre ces différences et revisiter ainsi la politique il faut revenir à la notion d'alliance, non pas comme compromis ou marchandage, mais comme capacité à la lumière de l'Alliance biblique de prendre le risque lié à l'option préférentielle pour les pauvres. Le pauvre n'est plus un cas social. Faire alliance avec le plus pauvre, c'est établir une relation de co-création. Dire : « J'ai besoin de toi par ce que tu es différent de moi ». C'est ce que ressentent les bénévoles lorsqu'ils disent que le contact avec les plus précaires rapporte au moins autant que ce qu'ils leur donnent. L'exemple du mouvement Chrétiens en Monde Rural illustre ce que nous venons de dire : le CMR est le seul lieu dans le monde paysan où les membres de syndicats agricoles opposés peuvent se rencontrer. C'est précisément parce qu'ils vivent ces différences que les discussions

tournent autour du bien commun. D'autres mouvements peuvent vivre les mêmes expériences.

Ainsi à travers l'approche du collectif, de l'avenir et des différences, on voit toute la richesse que peut apporter à un élu le retour sur les fondements de sa foi chrétienne.

> Intervention de M. Philippe Gaudin : « Renouveler notre approche de la laïcité »

Philippe Gaudin se demande pourquoi la question de la laïcité est révélatrice d'une crise profonde. Pourquoi la laïcité n'est-elle pas, actuellement, le grand projet d'émancipation ?

Il rappelle que la laïcité est une philosophie politique. Cette philosophie est celle de la Révolution française. L'origine de la laïcité se trouve dans la Déclaration de 1789 qui proclame le principe d'égalité de droits et de devoirs des citoyens et le refus de structurer la société en fonction des appartenances religieuses.

La loi politique est l'expression de la volonté générale. Elle ne provient pas d'une révélation, elle s'impose à la loi religieuse. L'appartenance religieuse ne justifie pas l'obtention de certains droits. La loi de 1905 reprend ces éléments, comme une sorte de sortie par le haut. Elle repose sur trois affirmations : le refus de se soumettre à un individu quel qu'il soit (c'est l'esprit républicain), La volonté d'associer le plus possible le peuple (c'est l'esprit démocratique), enfin la capacité de vivre ses convictions et le droit de les manifester dans l'espace public (c'est l'esprit laïque).

La loi de 1905 s'inscrit désormais dans un contexte d'affaiblissement de l'État-nation, d'un renouveau du religieux et d'une présence persistante des musulmans.

Philippe Gaudin propose **quatre politiques publiques** pour avancer dans le sens laïcité ouverte :

Un enseignement systématique du fait religieux, qui soit réellement une formation à la laïcité.

La formation des cadres religieux. Cela pose la question des aumôneries, du statut et de la formation des aumôniers.

Un travail auprès des fonctions publiques qui manquent de connaissances sur ces questions, et qui ne disposent pas de lieu de discussion entre gens de religions différentes.

Le développement d'un dialogue inter-citoyens. Mr Gaudin parle aussi de dialogue inter-convictionnel, ou de forums citoyens entre personnes de religion différente. Il faut dialoguer entre personnes et non simplement entre responsables religieux.

> Intervention de M. Jean-Louis Bianco : « La loi 1905 et ses applications ».

Dans son intervention Mr Jean-Louis Bianco, Président de l'Observatoire de la Laïcité, a resitué la question de la laïcité dans la conjoncture actuelle. Le mot laïcité est en réalité un mot valise qui peut à la fois recouvrir des notions de liberté religieuse et en même temps prendre la forme d'une manipulation anti-musulmane. Pour lui, les caractéristiques actuelles de notre société sont à la fois la perte d'espérance, la réalité de « l'apartheid », l'échec de l'intégration et le chômage de masse. La laïcité ne peut

ignorer que nous sommes dans une société de méfiance. Il nous redit que la société restera laïque si elle est sociale

Les principes.

La laïcité repose sur deux principes : elle est une liberté et elle assure une neutralité.

La laïcité est une **liberté** car elle permet d'avoir, de changer ou de ne pas avoir de religion ; elle permet à chacun d'exprimer ses convictions. Ces dernières ne sont pas cantonnées à la sphère privée, dans la limite du respect de l'ordre public.

La Laïcité est **neutralité** dans la mesure où, pour ce qui concerne les services publics ou les institutions faisant fonction de service public, il ne peut en aucun cas être fait démonstration d'appartenance religieuse. En ce sens la laïcité considère les citoyens à égalité de droits et de devoirs. C'est cela qui peut constituer une « identité nationale ».

Les solutions.

Il faut affirmer que la laïcité est un trésor précieux. **Il ne faut pas changer la loi** mais commencer à l'appliquer avec fermeté. Il faut redouter, dans le climat actuel, un débat législatif qui réglerait la liberté de conscience. Il faut former les journalistes à parler de cette question, et publier les réalités vécues des religions qui font progresser la société.

Il faut **faire connaître les positions** des uns et des autres sur cette question de la laïcité. Comme Philippe Gaudin, M. Bianco développe l'idée d'organiser des débats citoyens ou des rencontres inter-convictionnelles. Pourquoi pas une **semaine de la fraternité** ?

Il faut, a-t-il redit, éviter le glissement d'un État qui affirme sa laïcité à une société